



## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 26 juin 2018**



## Quatre cancers sur dix sont évitables

**346.000** nouveaux cancers en 2015\*

**40%** soit **142.000** cancers  
sont attribuables au mode de vie  
ainsi qu'à l'environnement et sont ainsi évitables

84.000  
hommes



58.000  
femmes

\* adultes âgés de 30 ans et plus

### Les causes principales

1

#### Le tabac

aussi bien chez les hommes  
que chez les femmes

**20%**

= 68.000  
personnes



2

#### L'alcool

aussi bien chez les hommes  
que chez les femmes

**8%**



3

#### L'alimentation

chez les hommes

**5,7%**



#### Le surpoids et l'obésité

chez les femmes

**6,8%**



# La Région signe à reculons son contrat avec l'État

L'État plafonne les dépenses de fonctionnement de la Région à 1,2 % jusqu'en 2020. Rousset signe contraint et forcé.

«**J**e ne suis pas fier de proposer la signature de ce contrat, mais c'est pour protéger la collectivité», souffle Alain Rousset. L'accord de contractualisation avec l'État contraint la Région à un plafonnement des dépenses de fonctionnement à 1,2 % pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

«*Sur le fond, je n'ai pas changé de discours. C'est bien parce que je n'ai pas confiance en ce qui pourrait advenir que je vous propose de signer la convention. Signer ce contrat nous permettra de vérifier les chiffres donnés par l'État.*». Cette délibération a été votée à la majorité.

## Un vote mitigé

Chantage, coupe de force, sous la contrainte, suspicion, mépris... Le vocabulaire est dur envers le gouvernement. La Région Nouvelle-Aquitaine était un des bastions de l'opposition à ce contrat. Le parti socialiste et ses alliés ont voté pour, non sans débat interne. L'UDI s'est abstenue, le Rassemblement National (ex Front National) a voté contre. Dans l'hémi-



La majorité a voté pour, non sans un débat interne.

Photo CL

cycle, la seule voix soutenant le projet gouvernemental est celle de l'élue Modem, Pascale Requena. «*Nous devons nous féliciter. Pas la peine de jouer les vierges effarouchées, ce n'est qu'une promesse de campagne du président Macron.*».

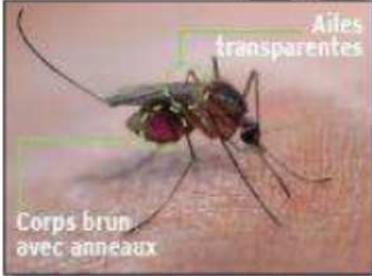
La semaine dernière Alain Rousset n'a pas hésité à faire part de sa défiance au Premier Ministre,

Édouard Philippe. Il a même fait réduire le périmètre du contrat aquitain.

«*Nous avons réussi à exclure des recettes qui correspondaient aux récents transferts, comme la gestion des routes, le transport scolaire, les fonds européens, les emprunts structurés de l'ex-Poitou-Charentes ou encore les crédits européens.*».

# Comment reconnaître un moustique tigre?

## Identifier le moustique tigre

Moustique tigre	Moustique commun
 <p>2 grandes antennes Ailes noires sans taches Corps noir et rayé Ligne blanche sur le thorax Pattes rayées</p>	 <p>Ailes transparentes Corps brun avec anneaux</p>
Taille : 0,5 à 2 mm de long	Taille : 0,5 à 1,5 mm de long

Source : <http://moustique-tigre.info> INFOGRAPHIE CL

On croit le voir à tous les coins de rue. Mais attention, prévient l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine, «*tout ce qui vole n'est pas moustique et tout moustique n'est pas un moustique tigre*». Mais comment reconnaître un moustique tigre? Il mesure entre 0,5 et 2mm de long, il est plus petit qu'un moustique «classique» dont la taille varie entre 0,5 et 1,5 cm selon les espèces. Le moustique tigre se distingue des autres espèces par les zébrures qui parcourent son corps effilé, toujours selon les indications de l'ARS. Il vit principalement le jour avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée. Ce

n'est donc pas lui qui vous pique pendant la nuit. Pour l'heure, cet insecte n'est pas encore implanté dans les départements de l'ex Limousin et de l'ex Poitou-Charentes mais il l'est dans les cinq départements de l'ex Aquitaine. C'est le dispositif de surveillance mis en place chaque année au printemps et en été par l'ARS, qui compte sur la vigilance de chacun, qui a permis de détecter sa présence. Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, vous pouvez le signaler sur le portail [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr) ou sur l'application iMoustique développée par l'EID Atlantique, l'Établissement inter-départemental pour la démousti-

fication du littoral atlantique (disponible sur l'AppStore et sur Google play). Pour éviter qu'il ne se reproduise et prolifère, il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et couvrir les réservoirs d'eau puisque chaque femelle de moustique pond environ 200 œufs au contact de l'eau. Le moustique tigre n'est pas porteur de la dengue, du chikungunya ou du Zika et ne présente un risque que s'il a piqué une personne déjà infectée revenant d'un pays où ces maladies sévissent. Aucun cas autochtone n'a pour l'heure été signalé en Nouvelle-Aquitaine.

■ Environ 900 repas sont préparés et non consommés chaque année dans les restaurants scolaires ■ La Ville prévoit de changer la tarification à la rentrée.

# Cantines: Cognac fait la chasse au gaspillage



Tomate et feta, dinde et haricots verts, hier midi, au menu de la cantine Kergomarr à Cognac.

Photo J. P.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Le coût est estimé à 7 000 euros. 7 000 euros de repas préparés, qui finissent chaque année dans les poubelles des cantines de Cognac. La faute à un régime hyper souple auquel la Ville envisage de mettre un terme. Pour le moment, «ça fonctionne comme quand j'étais enfant», explique Nathalie Lacroix, adjointe aux affaires scolaires. Les dames de la cantine passent chaque matin dans les classes pour savoir qui restera manger le midi. Mais les repas, eux, ont été fabriqués en amont, par la cuisine centrale, sur la base de la déclaration des parents faite en début d'année.

À la rentrée, chacun précise quels jours de la semaine l'enfant déjeunera à la cantine. Mais si, finalement, il ne vient pas pour quelque raison, «les parents n'ont pas de compte à rendre»,

note l'adjointe. Rien à payer, donc, pour le repas qui a été préparé. Sachant qu'en moyenne un déjeuner coûte 8 euros, cela fait pas loin de 900 déjeuners jetés aux ordures.

## Repas facturés en cas d'absence non prévus

«Un vrai gaspillage», déplore Nathalie Lacroix qui a commencé à évoquer le sujet en conseils d'école. «On travaille à changer le mode de facturation pour prévoir plus précisément le nombre de repas qui doivent être servis au jour le jour.» Cela va demander aux parents d'être plus organisés... afin de prévenir, la semaine précédente vraisemblablement, l'absence de leur enfant à la cantine. «Et s'ils ne préviennent pas, ils seront facturés.» C'est ce qu'il se passe dans beaucoup de restaurants scolaires ou périscolaires ailleurs. Notamment à Angoulême.

”  
On travaille à changer le mode de facturation pour prévoir plus précisément le nombre de repas qui doivent être servis au jour le jour.

Les modalités ne sont pas encore bien établies... Mais elles devraient être fixées avant la rentrée pour les quelque 1 000 élèves qui restent déjeuner dans les écoles le midi. Il est possible, aussi, que le tarif des repas soit majoré si l'enfant reste déjeuner alors que ce n'était pas prévu.

«C'est vraiment une mesure anti gaspi», indique Nathalie Lacroix. 7 000 euros de repas, c'est ce que l'on sert l'été dans les centres de loisirs de Cognac. Une mesure d'économie, aussi, à l'heure où Cognac doit se serrer la ceinture. Mais la mesure fait un peu tiquer les parents qui n'ont pas eu l'habitude de fonctionner comme ça jusque-là.

«C'est parce que la nourriture n'est pas bonne qu'il y a beaucoup de gaspillage», juge Christelle Gombau, présidente de l'association des parents d'élèves et élue au conseil d'école de Jules-Michelet. Régulièrement, elle déjeune à la cantine pour évaluer la qualité. «C'est elle qu'il faut changer plutôt que la facturation. On sert trop de plats en sauce qui ne conviennent pas aux enfants. Je le dis à chaque conseil d'école.» Un autre débat. La Ville planche aussi sur les repas et réfléchit à la manière d'intégrer plus de produits issus des circuits courts.

## L'odeur

### La saison des mouches est revenue



Davantage de clients le week-end, davantage de dépôts sauvages le lundi. C'est reparti place François-1<sup>er</sup>.

M. B.

Les terrasses de Cognac ont fait le plein ce week-end, c'est le joli côté de l'été. Mais la conséquence des premiers rayons de soleil était moins ragoûtante, hier matin place François-1<sup>er</sup>. Douze sacs poubelle de cent litres, remplis de déchets de restauration, ont passé la journée près du conteneur souterrain dédié aux commerçants du coin, qui en ont la clé. Mais qui se retrouvent parfois devant une cuve pleine, comme hier, malgré un ramassage quotidien par l'agglo.

Résultat: les restaurateurs posent leurs ordures par-dessus le bac, histoire de ne pas salir leurs cuisines. Tandis que les agents du ramassage, eux, ne sont pas obligés de récupérer ce qui traîne hors du conteneur. Contrairement aux badauds, bien obligés de se coltiner le souvenir olfactif du premier week-end d'été. Seules les mouches ont l'air d'apprécier le festin. Pour elles aussi, c'est le retour des beaux jours puisque le problème a déjà fait jaser en juillet dernier et en octobre, pendant l'été indien (lire CL du 4 octobre).

## ■ CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place rue Houlette et rue de Boutiers jeudi 28 juin.

## ” La phrase

*Continuez à réfléchir et surtout continuez à polémiquer dans l'unique but de préparer les élections de 2020*

### **Marianne REYNAUD, adjointe à Cognac**

n'a guère apprécié les «sous-entendus» formulés par la centriste Pascaline Brisset, hier, sur sa page Facebook, à la suite de la soirée que son mouvement a organisée jeudi autour de la désertification médicale. «*Débat politique et non pas citoyen puisqu'il est porté par un parti et qu'aucun des décideurs locaux en charge de ces sujets n'ont été contactés pour y prendre part*», déplore Marianne Reynaud qui travaille elle-même sur le sujet. Dans un long post publié hier sur le même réseau social, l'adjointe cognaçaise revient sur le travail qui a déjà été mené et sur celui qui est en cours. Et conclut en glissant que la soirée n'a été organisée qu'à des fins politiques.

## Le chiffre

# 74 105

visiteurs ont été accueillis en 2017 dans les quatre bureaux d'information touristique du territoire, «dont 91 % à Cognac»,

précise Coline La Fontaine, la directrice de l'office de tourisme de Cognac (Photo archives CL). Un chiffre dévoilé hier, à La Salamandre, lors de l'assemblée générale. «*Nous avons reçu 63 % de clientèle française et 37 % de clientèle étrangère.*» Dans le top 5 pour les touristes étrangers: le Royaume-Uni, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne et l'Amérique du Nord. Parmi les pistes à travailler cette année: le classement de l'office de tourisme en catégorie 1. «*Cognac le possédait mais avec la fusion des offices en avril 2017, on repart de zéro.*» La nouvelle directrice souhaite aussi initier «*une démarche de marketing territoire.*» «*Avec le cognac, on est assis sur une marque en or, mais elle n'est pas assez exploitée*», estime-t-elle. Pour cela, l'office devra faire avec moins de moyens: onze personnes au lieu de douze puisque, numériquement, Stéphanie Tonon, l'ancienne directrice, n'a pas été remplacée.



## ■ CHÂTEAUBERNARD

**Course cycliste en nocturne demain.** L'association Team Cycliste Châteaubernard organise sa traditionnelle course nocturne de vélos demain mercredi à partir de 19 heures. Départ de la course en centre-ville.

**Brocante du club de football dimanche aux Pierrières.** L'association «Sports Loisirs Châteaubernard Football» organise sa brocante ce dimanche 1er juillet au parc des Pierrières. L'entrée est gratuite.

## ■ SERVICE

**Les aides aux courriers et démarches administratives d'Info 16 à Cognac.** Info 16 Cognac propose un service gratuit d'aide à la rédaction de courriers et aux démarches administratives tous les lundis de juillet, de 10h à 12h. Prochain rendez-vous ce lundi 2 juillet. Service gratuit et ouvert à tous, sur rendez-vous au 05 45 82 62 00.

# Le CCBB sera fixé lundi

Le CCBB était reçu hier par le tribunal de grande instance d'Angoulême afin de plaider pour un redressement judiciaire et éviter la liquidation définitive. Il connaîtra son sort dans une semaine.

Nicolas GUIRAUD  
n.guiraud@charentelibre.fr

L'audience n'a duré que vingt petites minutes mais elle pourrait déjà s'avérer décisive en ce qui concerne l'avenir du CCBB. Convoqué devant le tribunal de grande instance (TGI) hier après s'être déclaré il y a une dizaine de jours en cessation de paiement, le club de basket de Cognac, représenté par son président Laurent Coiteau et accompagné par l'avocat du club M<sup>e</sup> Olivier Géral ainsi que par le consultant spécialisé en entreprises en difficultés Pierre-Jean Sigrist, connaîtra son sort lundi prochain.

Deux cas de figure peuvent se produire. Soit le club est déclaré en liquidation judiciaire et il peut mettre la clé sous la porte. Soit le TGI le place en redressement judiciaire et le passif qui s'élève aujourd'hui à 600 000 euros (certaines sources évoquent même un trou de 780 000 présenté devant la FFBB) peut-être apuré sur une durée de 10 ans.

C'est bien évidemment pour cette deuxième hypothèse que sont venus plaider Laurent Coiteau et ses conseillers qui, à l'issue de l'audience, estimaient que le redressement judiciaire tenait la corde. «Nous sommes confiants. Les comptes que nous avons présentés et les possibilités de redressement du club sont évidents. Même le procureur de la Républi-



Maître Olivier Géral (à gauche), Laurent Coiteau (debout au centre) et Pierre-Jean Sigrist (assis à droite) se montraient plutôt confiants hier à la sortie du TGI d'Angoulême.

Photo Quentin Petit

que suit ce raisonnement, et je ne vois pas le tribunal en décider autrement», confiait M<sup>e</sup> Géral.

«Si tel est le cas, ceci entraînera un gel du passif et le club pourra poursuivre son aventure. Aujourd'hui, tous les voyants sont au vert», appuyait de son côté Pierre-Jean Sigrist.

«Ce n'est pas un ouf de soulagement mais une démarche qui est enclenchée, enchaînait Laurent Coiteau. On va attendre lundi et après on verra quelle sera la

meilleure route à tenir. C'est une première étape et il n'y a pas de couperet. Maintenant, ça fait cinq ans que je suis inquiet pour le CCBB. Ça ne date pas d'aujourd'hui. On gère les sujets les uns après les autres (1). Le club est malade depuis 2014-2015. L'épée de Damoclès tombe aujourd'hui et on a choisi d'utiliser tous les éléments de défense qui pourraient nous permettre de continuer. Le trou ne s'est pas plus creusé que par le passé. Les

deux derniers exercices sont convenables mais c'est le passif qui nous plombe. On parle beaucoup de l'équipe première mais il y a aussi les jeunes qui doivent pouvoir encore être formés. Tout est une priorité.»

Dans une semaine, il saura s'il peut passer à l'une des longues étapes suivantes..

(1) Le CCBB compte actuellement 14 salariés et des retards de paiement de salaires sont observés depuis au moins un mois.

# Jean-Luc Bardan prend la tête de l'UAC

Le conseil d'administration de l'UAC a fait volte-face en désignant hier Jean-Luc Bardan au détriment de Joël Cordeau. Le nouveau président a dressé les grandes lignes de son projet.

**R**evirement à 360° hier soir à Châteaubernard! Il y a une dizaine de jours, un premier vote qualifié de consultatif du Conseil d'administration de l'UAC avait désigné Joël Cordeau comme nouveau président au détriment de Jean-Luc Bardan avec 10 voix contre 6. Mais le nouveau CA du club (fort de quatre nouveaux membres) a fait volte-face en désignant hier Jean-Luc Bardan avec 12 voix contre 7 à Joël Cordeau et 2 abstentions.

Une réunion «apaisée» de l'aveu même du président sortant Gérard Seguin - qui restera président délégué - bien loin des éclats de voix de la réunion précédente. «*Tout s'est très bien passé et l'unanimité s'est faite autour de Jean-Luc Bardan. Il faut donc croire que certains ont changé d'avis entre-temps*», salue Gérard Seguin qui avait désigné son successeur comme vice-président lors de sa prise de fonction il y a sept ans «*dans un contexte extrêmement difficile*».

Jean-Luc Bardan, 57 ans, imprimeur de profession, siège au bureau de l'UAC depuis une quinzaine d'années. Il évoque d'emblée «*une année écoulée difficile avec un budget de 420.000 euros la saison prochaine parce qu'il n'est pas question de dilapider la vente de la Belle Allée en deux ou trois ans*».



Jean-Luc Bardan, nouveau président de l'UAC, aux côtés du sortant Gérard Seguin.

Photo Quentin Petit

## «Former des jeunes»

«*Le but, c'est de former des jeunes et ne plus avoir recours aux mercenaires comme par le passé, poursuit-il. Je vais vite rencontrer les entraîneurs et les joueurs pour parler des ambitions mais si on visera les six premières places avec la A comme la B, on ne jouera peut-être pas la montée l'an prochain. On va faire une pause. Et puis on va aussi envisa-*

*ger de changer le nom du club. J'aimerais qu'il prenne le nom de Grand Cognac et que l'on envisage aussi de délocaliser les matches sur toute la communauté d'agglomération car la billetterie ne fonctionne pas à Châteaubernard*». Voilà pour les grandes lignes.

De son côté, Joël Cordeau, le gagnant devenu perdant, a vite quitté la réunion non sans avoir indiqué «*être inquiet pour le club*

*car des gens compétents vont très certainement arrêter. Un vote consultatif, ça n'existe pas mais ils ont été très fins en matière d'élection. Je souhaite beaucoup de réussite à Jean-Luc Bardan.*»

Car en coulisses, et même juste à l'extérieur d'une réunion à laquelle nous n'avons pas eu accès, certains promettent une implosion prochaine du club. «*Ça n'arrivera pas. Tout le monde est impliqué et je ne suis pas du tout inquiet*», rétorquent Jean-Luc Bardan et Gérard Seguin de concert.

Concernant le pataquès sur les U18 (lire nos éditions précédentes) et alors que des parents sont venus physiquement demander des comptes, le CA a décidé dès hier «*d'utiliser tous les recours possibles auprès de la Ligue pour que le match contre Pau puisse être joué*». Tout en convenant également qu'il sera difficile d'obtenir gain de cause. «*Mais si on parvient à monter, un déblocage exceptionnel de 10.000 euros sera réalisé*».

Enfin, le nouveau comité directeur de l'UAC a été désigné. Outre Jean-Luc Bardan, le nouveau président, il comporte Gérard Seguin (président délégué), Stéphane Musseau (vice-président), Christian Frouin (trésorier), Jean-Michel Jallat (secrétaire général) et Thibaud Cyril (école de foot).

Nicolas GUIRAUD

# Un attentat anti-islam déjoué?

■ Dix personnes appartenant à l'ultra-droite étaient toujours en garde à vue hier ■ Elles sont suspectées de préparer un attentat contre des musulmans ■ Le chef de file présumé vivait en Charente-Maritime.

L'affaire braque les projecteurs sur l'ultradroite alors que la menace terroriste est venue ces dernières années essentiellement des réseaux jihadistes. Menées dans la nuit de samedi à dimanche par les policiers de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), les arrestations dans la mouvance de l'ultradroite se sont déroulées en Corse, en région parisienne, en Charente-Maritime, dans la Vienne et en Gironde. Les enquêteurs ont retrouvé des fusils, des pistolets et des grenades artisanales lors des perquisitions, selon des sources proches de l'enquête. Les dix interpellés, toujours soumis hier à une garde à vue qui peut durer 96 heures en matière terroriste, avaient «un projet de passage à l'acte violent, aux contours mal définis à ce stade, ciblant des personnes de confession musulmane», a précisé une source proche de l'enquête. Les gardés à vue, parmi lesquels une femme, ont entre 32 et 69 ans. Selon TFI-LCI qui a révélé le coup de filet, ils ciblèrent notamment des imams radicaux, des dé-



Ancien policier, devenu brocanteur, le chef de file présumé du réseau a été interpellé samedi soir avec sa compagne à leur domicile de Tonny-Charente. Photo AFP

mus islamistes sortant de prison mais aussi des femmes voilées choisies au hasard dans la rue. Parmi les interpellés figure le chef de file présumé de ce réseau, Guy S., retraité de la police nationale devenu brocanteur et habitant de Tonny-sur-Charente en Charente-Maritime, selon des sources proches de l'enquête. Les suspects gravitaient autour d'un mystérieux groupuscule baptisé «AFO» (Action des forces opérationnelles) et appelant à lutter contre «l'ennemi intérieur» musulman (lire en encadré).

## Les musulmans préoccupés

Le Conseil français du culte musulman (CFCM) a exprimé sa «profonde préoccupation» pour la sécu-

rité de quelque 2.500 lieux de culte et des près de six millions de fidèles de la deuxième religion de France.

«Le climat actuel d'islamophobie encourage ce type de passage à l'acte.»

Si le nombre d'actes antimusulmans enregistrés a diminué en 2017 par rapport à 2016, notamment grâce à une forte baisse des simples menaces, la sous-catégorie des actions violentes a augmenté, passant de 67 à 72 faits.

Des responsables religieux et associatifs déplorent en outre un haut niveau d'islamophobie dans le débat public. «Je n'ai pas été surpris par ce coup de filet parce que le climat actuel d'islamophobie encourage ce type de passage à l'acte», a déclaré le président de l'Observatoire contre l'islamophobie du CFCM, Abdallah Zekri. Pour le très militant Comité contre l'islamophobie en France (CCIF), «la normalisation du discours islamophobe ainsi que le manque d'action et de fermeté des pouvoirs publics nourrissent la violence idéologique et préparent le passage à l'acte». La présidente du Rassemblement national (RN, ex-FN), Marine Le Pen, a, elle, mis en garde contre tout «lien» qui pourrait être éta-

bli entre les personnes interpellées et les militants identitaires ou ceux de son parti d'extrême droite. «Nous avons toujours (...) condamné toute utilisation de la violence», a abondé Nicolas Bay, du bureau exécutif du RN. En octobre 2017, les services antiterroristes avaient démantelé un groupuscule d'ultradroite fédéré autour d'un ex-militant du mouvement royaliste Action française, Logan Nisin. Il avait reconnu avoir fondé l'«OAS», avec pour mot d'ordre: «Enclencher une re-migration basée sur la terreur.» Le groupe avait envisagé de s'en prendre au leader de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, et à Christophe Castaner, secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement.

## Une nébuleuse de groupuscules

### Qui sont-ils?

L'ultradroite en France est portée par des groupuscules unis par un «racisme anti-maghrébin» et agissant en ordre dispersé, relève une note de la Direction générale de la sécurité intérieure. Compétition entre les groupes, individus qui vont et viennent «au gré des amitiés et des inimitiés personnelles», cette mouvance est «assez difficile à suivre», relève le politologue Jean-Yves Camus. «On ne sait jamais (...) si ces gens vont au-delà de l'échange sur internet, s'ils se rencontrent, s'ils mettent véritablement en commun un certain nombre d'idées et de plans», poursuit-il.

### Combien sont-ils?

Les spécialistes s'accordent à dire que les plus actifs ne sont que quelques milliers. Pour Jean-Yves Camus, la nébuleuse doit «représenter un millier de personnes véritablement actives, dont les plus

virulents sont fichés S au même titre que les islamistes radicaux». L'Action française (AF), le Groupe Union Défense (GUD), le Mouvement populaire nouvelle aurore (MPNA), Bloc Identitaire, l'Organisation d'armées sociales (OAS) ou le Parti Nationaliste Français (PNF) sont les plus visibles. D'autres comme Troisième Voie, les Jeunes Nationalistes Révolutionnaires (JNR), l'Œuvre Française (OF), ont été dissous en juin 2013 après le décès du militant antifasciste Clément Méric dans une rixe avec l'extrême droite.

### Quelle est leur idéologie?

État «défaillant», «impuissance de l'armée», ces groupuscules partagent une vision de «l'immigration invasion», d'une «islamisation de la France» qu'ils relient à «l'explosion de l'insécurité», selon les renseignements. Les attaques jihadistes de 2015 ont

renforcé ce sentiment: ils se placent dans une «posture défensive», prônent la nécessité de s'armer (pratique du tir sportif, permis de chasse...) et se forment, pour certains, au survie (techniques pour survivre en milieu hostile), détaille la DGSI. Au delà du «racisme anti-maghrébin», ils se fédèrent autour de «l'idée d'une immigration ethnique à venir», allée à «l'idée que nous sommes dans une guerre civile à venir ou en cours», affirme Stéphane François.

### Quelle est leur dangerosité?

«C'est une toute petite minorité militante de l'ultradroite qui ne peut pas compter sur le concours de la population pour mener à bien ses projets», estime Jean-Yves Camus. Ils possèdent des capacités opérationnelles «limitées», selon les renseignements: «Seules des dégradations de biens de type in-

## AFO: autodéfense et guerre de civilisations

Des cadavres et une carcasse de char d'assaut gisant sur l'esplanade du Trocadéro, la Tour Eiffel noyée dans une fumée noire: le site internet qui héberge Action des Forces Opérationnelles (AFO) - ciblé ce week-end par les services antiterroristes - est sans équivoque: «Guerre de France. Préparation des citoyens-soldats français au combat sur le territoire national.» Selon Mediapart, AFO est un groupe dissident des Volontaires pour la France (VPF), qui a émergé après les attentats du 13-Novembre. Les ennemis désignés par AFO sont d'abord les tenants du système islamique - désignés sous le sigle «ISh» - «principalement musulmans d'origine ou convertis», auxquels se greffent d'autres soutiens «par affinité et esprit

de quartier», «haine partagée de la police (et donc de l'armée) et des blancs» et «intérêts financiers dans les trafics». Face à ceux qui veulent «imposer l'islam et la charia sur les ZNF (zones de non-France)», le groupuscule veut développer une «garde territoriale», dont l'organisation détaillée (trinôme, groupe, compagnie...) et les détails sur des techniques de patrouille laissent transparaître des connaissances militaires précises. Le site propose divers textes comme un mode d'emploi «de survie urbaine en zone occupée», un texte sur «contre-insurrection et action psychologique», des notes pour déjouer les techniques de surveillance policière... Le parfait manuel idéologique et stratégique pour une guerre de civilisation.

condamnés volontaires et des agressions» ont été constatées ces dernières années dans l'Hexagone. Selon les services, «la principale menace reste l'action d'un individu solitaire, à l'image du terroriste norvégien Anders Behring Breivik»

ou d'affrontements avec des militants d'extrême gauche. Stéphane François se montre plus préoccupé: «Pour l'instant, on a eu affaire à des pieds nickelés. Mais un groupe restreint, qui n'utilise pas internet, là, ça peut faire des dégâts.»

# Les bonnes notes du CP dédoublé

Le dédoublement des CP dans les quartiers défavorisés est, un an après, plutôt plébiscité par les enseignants et syndicats. Bémol, une mise en œuvre au détriment d'autres classes et écoles.

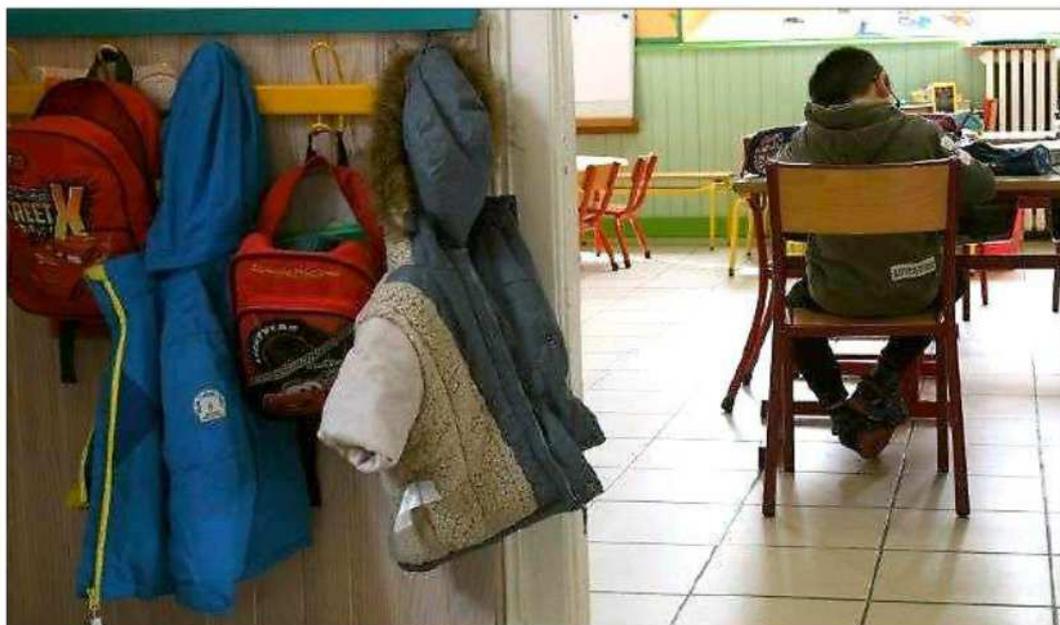
C'était une promesse du candidat Emmanuel Macron. À la rentrée 2017, les effectifs des 3.700 classes de CP dans les écoles des quartiers très défavorisés (dits REP+) ont été réduits à une douzaine d'élèves. La mesure doit maintenant s'étendre progressivement aux CE1 de REP+ et aux CP des écoles des quartiers défavorisés (REP) à la rentrée prochaine puis, en 2019, aux CE1 de REP.

«Après les élections, cette mesure s'est concrétisée dans l'urgence», a souligné lundi Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU, principal syndicat du primaire, en présentant un premier bilan hier. Le syndicat a interrogé en ligne en avril et mai des milliers d'enseignants pour recueillir leur avis sur la mesure. Plus d'un millier ont répondu, dont un peu moins de 400 de manière exhaustive. Le dispositif semble avoir leurs faveurs (lire le chiffre ci-contre).

## D'autres dispositifs en pâtissent

Yvan Ternon, enseignant dans l'Eure dans une classe de CP à 12 élèves, confirme: «Le fait d'avoir été en petits effectifs a clairement mis les enfants en confiance, ils n'avaient pas peur de se tromper, de se réexpliquer les choses entre eux.» Et s'il y avait en début d'année «d'énormes disparités entre eux, tous sont en fin d'année quasiment lecteurs», se félicite-t-il.

Même enthousiasme chez Claire Alanore, qui enseigne à Dreux: «Le bilan est très positif, on a pu être beaucoup plus présents pour les élèves fragiles, qui demandaient beaucoup d'attention. Et travailler dans une ambiance de



Le dédoublement des classes de CP en REP+ doit s'étendre à la rentrée aux CE1 de REP+ et aux CP de REP.

Photo archives AFP

travail plus sereine.»

Enseigner en petits effectifs lui a aussi permis de dégager du temps pour insister sur le jeu, les manipulations, ou encore «pouvoir corriger la tenue du crayon».

Revers de la médaille, pour mettre en place la mesure, le gouvernement a puisé dans un autre dispositif,

appelé «Plus de maîtres que de classes», qui consistait à affecter un enseignant supplémentaire dans une école, et était également plébiscité par les enseignants de l'élémentaire. Selon les répondants à l'enquête du syndicat, ce dispositif n'a été conservé que dans 28 % des écoles concernées.

La mesure va aussi entraîner des fermetures de classe dans les zones rurales, et coûter des postes de remplaçants ou de Rased (réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) dont ont besoin les enfants en difficulté, s'est aussi inquiétée Francette Popineau. «C'est là que le bât blesse».

Reste que la baisse des effectifs «est un levier important pour favoriser la réussite» des élèves, souligne le syndicat, qui plaide pour une diminution du nombre d'élèves dans l'ensemble des classes. Un souhait partagé par Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa: «Bien souvent, on a des classes de 30 élèves en maternelle, or ces années-là sont également cruciales pour le début des apprentissages.»

## Le chiffre

90%

Pour 90% des enseignants ayant répondu à l'enquête du syndicat Snuipp-FSU, le climat de classe dans ces CP dédoublés est plus apaisé. Une très grande majorité (84%) jugent que cela favorise les interactions entre élèves. Surtout, pour 71% des profs ayant répondu à l'enquête, les compétences des élèves dans ces classes à effectif réduits sont acquises plus rapidement.

# Campagne de Macron: enquête sur le rôle des collectivités de Lyon

Des élus de droite ont porté plainte, estimant que Lyon, fief de Collomb, avait financé la campagne du candidat LREM.

**A**près une plainte d'élus de droite - le maire de Caluire, Philippe Cochet, président du groupe LR à la métropole, et son homologue à la ville, Stéphane Guillard -, le parquet a ouvert une enquête préliminaire pour détournement de fonds publics et des faits présumés de financement irrégulier de campagne électorale, abus de biens sociaux et recel.

Selon leur plainte contre X, «des moyens publics (humains, matériels et financiers) sous le contrôle de la ville et de la métropole de Lyon», que dirigeait Gérard Collomb avant d'entrer au gouvernement, auraient été «indûment détournés et mis à disposition» du futur président.

«J'ai répondu à 80% de leurs demandes et quand je ne l'ai pas fait, c'est parce que la loi me l'interdit», a dit hier le successeur du ministre de l'Intérieur à la tête de la métropole, David Kimelfeld, qui invite Philippe Cochet à «balayer devant sa porte» en rappelant «ses égarements lorsqu'il soutenait la campagne de M. Fillon». «Aujourd'hui il y a panique en la demeure, après

un long sentiment d'impunité dans cette maison», a répliqué Philippe Cochet, pour qui David Kimelfeld est dans une situation difficile car «on lui fait porter le chapeau».

## «Coup de main»

Les plaignants n'ont pas pu obtenir, en particulier, la liste des invités à une réception organisée le 2 juin 2016 à l'Hôtel de Ville de Lyon. L'actuel ministre de l'Intérieur y avait reçu le ministre de l'Économie d'alors, Emmanuel Macron, deux mois après le lancement d'En Marche!

La veille de cette rencontre à laquelle les élus d'opposition n'étaient pas conviés, Philippe Cochet avait dénoncé «une opération de undraising en vue de la présidentielle». «Tout le monde savait déjà que Macron serait candidat, des gens de chez nous avaient été reçus à Bercy pour discuter d'un grand rassemblement de la droite et du centre. Et Collomb avait dit qu'il voulait lui donner un coup de main», indique une source LR. Ce jour-là, la facture avoisina 19.000

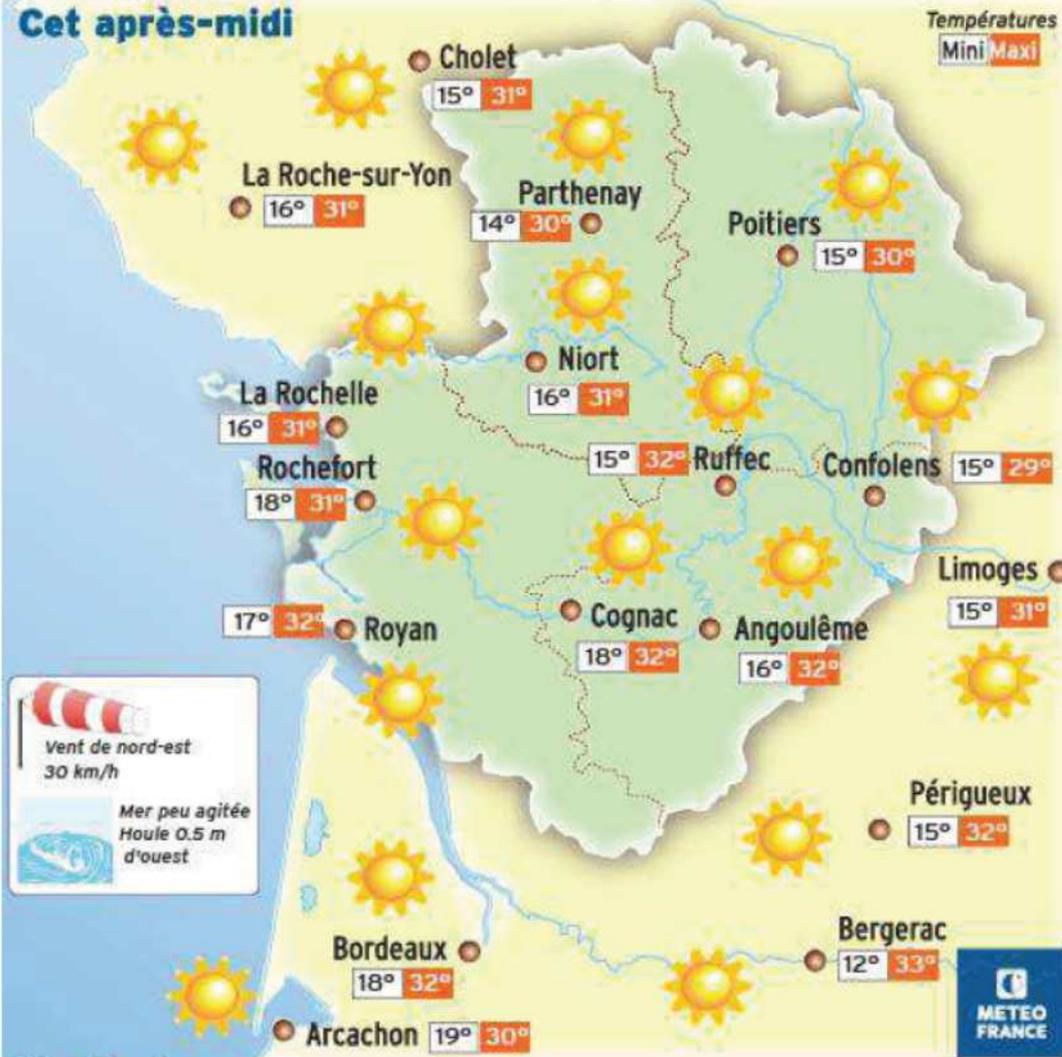


Photo archives AFP

euros, principalement pour le buffet et la sonorisation des lieux, confiés à un traiteur et une société d'événementiel - GL Events.

Dans leur plainte, les élus estiment qu'Emmanuel Macron a bénéficié «d'une mise à disposition gratuite» de locaux publics «à des fins électorales et partisans», alors que la campagne présidentielle était «juridiquement ouverte»; et que les collectivités lyonnaises, en payant les frais, ont financé un candidat alors que le code électoral l'interdit aux personnes morales.

## Cet après-midi



### Mercredi



### Jeudi



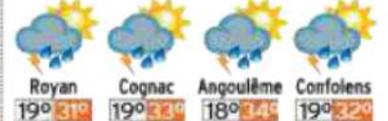
### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### Très chaud.

Le soleil domine toujours. Le vent d'Est à Nord-Est souffle en pointes autour de 45 km/h sur le nord de la région.

# Un an après, des députés en voie d'émancipation

# POLITIQUE

## Passées les hésitations des débuts, les députés de La République en marche sont décidés à jouer pleinement leur rôle et à se faire entendre. Comme leurs collègues de l'opposition

BRUNO DIVE,  
RÉDACTION PARISIENNE  
bdive@sudouest.fr

Près de quatre députés sur cinq élus il y a juste un an n'avaient pas siégé dans la précédente Assemblée. Un record qui, plus encore que l'élection d'un président à peine quadragénaire et venu de nulle part, illustre le renouvellement du personnel politique intervenu en 2017. L'immense majorité du groupe La République en marche, la totalité des groupes Modem et France insoumise, et même la moitié des 100 députés Les Républicains étaient des « petits nouveaux ». De quoi changer les habitudes ; il fallait aussi laisser à chacun le temps de prendre ses marques.

L'été dernier fut celui de tous les apprentissages. Côté buvette, le personnel du Palais Bourbon constatait avec stupéfaction que la consommation de whisky ou de vin diminuait drastiquement pour faire place à l'Ice Tea ou au Coca Light... Côté Hémicycle,

« Les présidents de groupe ont plus de mal à tenir leurs troupes » (Richard Ferrand)

il y eut des bourdes, des incompréhensions. La toute nouvelle présidente de la commission des lois, Yaël Braun-Pivet, fut ainsi chahutée (« bizutée », s'amusaient quelques députés LR), avant de s'imposer peu à peu ; elle sera l'un des rapporteurs de la révision constitutionnelle. Mais c'est surtout le spectacle qui a changé, avec des travées qui ne sont plus seulement pleines pour les questions d'actualité, mais au long de tous les débats, y compris en séance de nuit. Au zèle des néophytes s'ajoutait la loi sur le cumul des mandats qui permet, désormais, d'avoir des parlementaires à plein-temps.

### Parfois difficile à suivre

Avec le temps, tout cela s'est un peu étioilé. Les députés ont compris que l'essentiel du travail se déroulait en commission. Le surmenage surtout les guettait : le rythme des réformes menées tambour battant par Emmanuel Macron est parfois difficile à suivre, même pour des Marcheurs aguerris. Les députés Insoumis n'ont pas été les premiers à se plaindre d'une atteinte à leurs droits sociaux les plus élémentaires, mais ça grognait aussi à La République en marche. Au printemps, les députés ont ainsi siégé trois week-ends de suite. « Ce n'est pas le fonctionnement normal d'une assemblée », s'est plaint son

président, François de Rugy. Mais les députés en sont aussi responsables, car le nombre d'amendements déposés à chaque projet de loi a explosé.

Et cela n'est pas seulement dû à une classique volonté d'obstruction des oppositions, de gauche ou de droite. L'amendement est aussi un moyen pour les députés de la majorité de s'affirmer et de se faire entendre. « Les présidents de groupe ont plus de mal à tenir leurs troupes », confie celui de LREM, Richard Ferrand. « Il y a une montée de l'individualisme chez les députés », confirme François de Rugy.

### Pas des béni-oui-oui

Car en un an, les mentalités ont changé. Les Marcheurs ont enlevé leurs godillots. Ils ne se sont pas pour autant transformés en frondeurs - dont le souvenir sert de contre-exemple absolu -, mais ils n'entendent plus jouer les béni-oui-oui. La grogne a commencé avec la loi asile et immigration, sur laquelle une vingtaine de députés LREM se sont abstenus (un autre a quitté le groupe). Elle s'est poursuivie avec les lois agriculture et alimentation, puis logement.

Certains, notamment ceux qui viennent du PS, mais pas seulement, sans aller jusqu'à dénoncer une dérive droitiste, trouvent « la jambe gauche un peu atrophiée ». « On a été élu sur une politique de centre gauche, et aujourd'hui, on se retrouve avec une politique de centre droit », résume Hugues Renson, qui vient pourtant de chez Chirac. D'autres se plaignent d'un Premier ministre « trop raide », « qui ne sait pas plus parler aux parlementaires qu'aux syndicats ».

### Une inquiétude

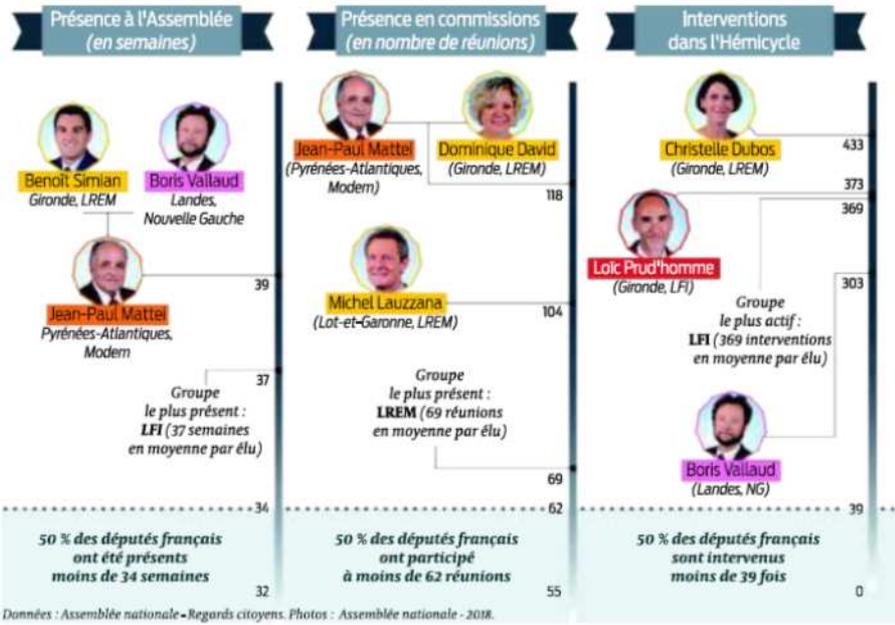
« Il faut s'habituer à ce que le groupe ne soit pas monocolore ou le petit doigt sur la couture du pantalon », explique son premier vice-président, Gilles Le Gendre. Qui relativise les divisions : « Il peut parfois avoir des désaccords politiques, mais surtout sur des sujets qui touchent aux convictions les plus intimes de nos collègues », dit-il en faisant référence au texte asile et immigration ou... à la question de la violence sur les animaux, « un sujet très sensible » au sein du groupe.

« La majorité du groupe est issue de la gauche, rappelle Richard Ferrand. Si on était tous fous, ça se saurait ! » Comprendre qu'il n'y a pas de réserve au sein de La République en marche vis-à-vis de la politique d'Emmanuel Macron, plutôt une inquiétude quant à cette image de « président des riches », qui a fini par prendre dans l'opinion.



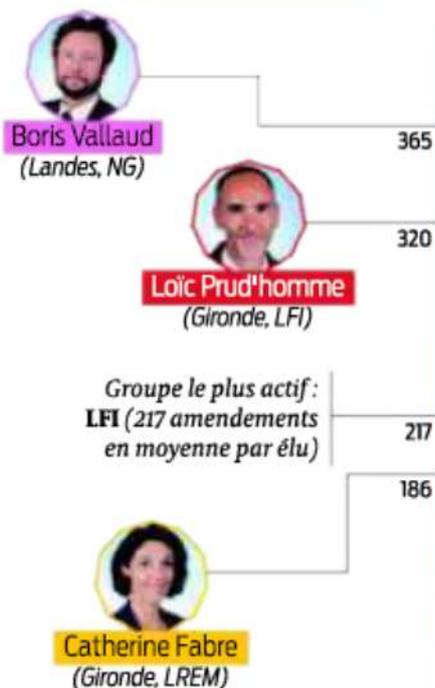
Les travées de l'Assemblée ne sont plus seulement pleines pour les questions d'actualité, mais au long de tous les débats, y compris en séance de nuit. Ici, le 29 mai dernier. PHOTO FABRIEN COTTEREAU/50

## Les députés du Sud-Ouest les plus actifs



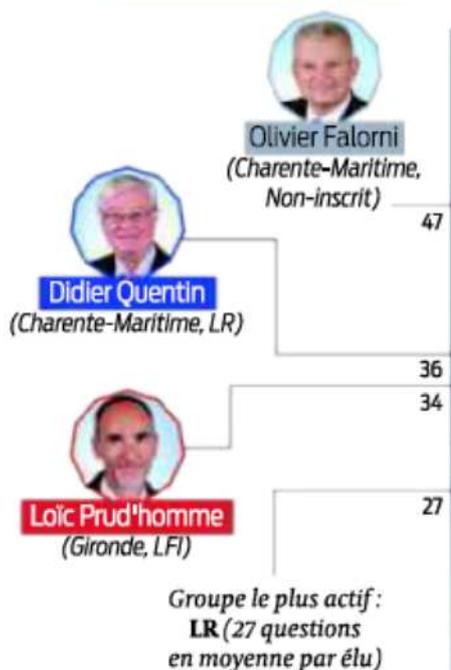
Synthèse au 18 juin de l'activité des députés français depuis leur élection.  
 Ont été retenus les 3 parlementaires les plus actifs par critère (départements de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques).

### Amendements proposés



50 % des députés français ont proposé moins de 23 amendements (textes visant à modifier les projets de loi)

### Questions écrites



50 % des députés français ont posé moins de 12 questions écrites (pour interroger le gouvernement)

# Un mystérieux groupuscule

**ULTRA-DROITE** Dix personnes ont été interpellées ce week-end, suspectées d'appartenir à une cellule d'ultra-droite. Parmi elles, un Charentais-Maritime

YANN SAINT-SERNIN  
y.saint-sernin@sudouest.fr

Dix personnes ont été interpellées dans la nuit de samedi à dimanche, soupçonnées d'appartenir à une cellule de « l'ultra-droite ». Au fil des surveillances, les policiers de la Direction de la sécurité intérieure (DSI), ont semble-t-il acquis la conviction que des membres étaient susceptibles de passer à l'acte.

Ce qui explique peut-être la rapidité des interpellations, une dizaine de jours seulement après l'ouverture d'une information judiciaire (le 14 juin dernier). Les arrestations ont eu lieu simultanément en Nouvelle Aquitaine, en Corse mais aussi en Région parisienne.

Selon « Le Parisien », l'un des membres présumé du réseau réside en Charente-Maritime. Il s'agirait d'un brocanteur âgé de 65 ans résidant à Tonnay-Charente où l'intervention des policiers du raid, au domicile du suspect, n'est pas passée inaperçue samedi dernier (lire ci-contre). Le groupuscule, baptisé AFO (Action des forces opérationnelles) serait un groupe dissident d'un autre mouvement d'extrême droite, les Volontaires pour la France (constitué après les attentats du 13 novembre).

## Un projet d'actions violentes ?

Les enquêteurs soupçonnent le groupe de dissidents d'avoir projeté des actions violentes contre des femmes voilées, des imams radicaux, ou encore des détenus islamistes sortant de prison. En matière de terrorisme, la garde à vue sont susceptibles de durer 96 heures. Pendant ce laps de temps, les policiers vont tenter de cerner les contours d'un éventuel projet terroriste et déterminer le degré d'implication de chaque mis en cause (rappelons qu'ils bénéficient tous à ce stade de la présomption d'innocence). Selon une enquête du site Médiapart, le groupuscule comporterait notamment d'anciens policiers ou gendarmes.

## « Climat d'islamophobie »

Hier, Marine Le Pen, la présidente du Rassemblement national (ex-FN) a mis en garde contre tout « lien » entre les personnes interpellées et son parti. À Tonnay-Charente, on se souvient néanmoins que la personne interpellée avait officié comme délégué du FN au contrôle des opérations de vote.

« Je l'ai rencontré en 2015. Il s'était présenté comme ancien policier et s'était effectivement proposé

de l'être au dépouillement du bureau de vote. Mais il n'a pas souhaité adhérer au Front national » précise Corinne Bougault, secrétaire administrative au Rassemblement national Charente-Maritime et ancienne candidate FN aux cantonales. « Je ne l'ai pas vu depuis un an. Je me souviens de quel qu'un au verbe haut, un patriote un peu comme le sont nos anciens. Mais je suis surprise des accusations portées contre lui, ça ne ressemble pas au discours qu'il tenait même si je n'étais pas proche de lui » continue l'ex-candidate.

De son côté, le président de l'observatoire contre l'islamophobie du CFCM a déploré le climat actuel d'islamophobie « qui encourage ce type de passage à l'acte ».

Pour l'heure, les procédures judiciaires impliquant l'ultra-droite restent rares au pôle antiterroriste. Mais en 2016, Patrick Calvar, le patron du renseignement intérieur avait expliqué redouter une possible « confrontation entre l'ultra-droite et le monde musulman ».

**sur sudouest.fr**

Qui se cache derrière l'ultra-droite française ?



Des interpellations ont eu lieu sur tout le territoire, comme ici à Tonnay-Charente.

PHOTO XAVIER LÉOTY / SUD OUEST

## Un voisin très discret, voire secret

**TONNAY-CHARENTE** L'interpellation de l'antiquaire a surpris le voisinage

« C'était un homme sans problèmes, sympa et instruit, rien à dire. » C'est le témoignage de Yann Breton, qui loua au membre présumé de la cellule de l'ultra-droite et à sa compagne, une maison, avenue De Gaulle à Tonnay-Charente de 2014 à 2016.

Outre le fait qu'il payait son loyer à l'heure et qu'il était antiquaire, spécialisé dans la vente d'armes anciennes de grande valeur, soit sur Internet ou dans des salons, les détails du CV s'arrêtent là. « Pour éviter le vol des armes, il avait installé un système de sécurité ».

En 2016, le couple, qui aurait une fille adulte, déménagea un peu plus loin. Ici encore, le sexagénaire reste discret. « Il était grand et costaud, il paraissait gentil », racontent des habitants de ce quartier tranquille de Tonnay-Charente.

Le voisin plus direct se fait plus discret. « J'ai pris l'apéritif chez lui une fois

et j'ai bien vu que ce monsieur était secret. On ne savait rien sur ce couple si ce n'est que c'est lui qui dirigeait la maison. Vu leurs grosses voitures, on voyait qu'il avait des moyens. Sur des sujets politiques ou sur la question des armes, mon voisin esquiva. Entre les lignes, j'ai compris que c'était un gars d'extrême droite. »

## Ex du SAC, proche du FN

En effet, sans avoir adhéré le spécialiste d'armes anciennes votait Front national. Il avait assisté au banquet en présence de Marion Maréchal à Rochefort en 2016. Il avait aussi participé aux réunions de campagne du FN aux dernières cantonales. « Sans tracter, il était un soutien distant », raconte l'un des candidats qui l'avait désigné comme assesseur au bureau de vote lors du dépouillement en mairie.

Au FN on dit aussi : « Il s'était présenté comme un ancien membre du Service d'action civique (SAC) de Charles Pasqua, mais comme il était un peu vantard, on ne sait pas trop... Il disait être engagé dans l'organisation « Volontaires pour la France » et avait même essayé de recruter certains d'entre nous. »

De là à le savoir appartenir à une cellule d'ultra-droite... Le voisinage a été totalement sonné samedi soir, en plein match de Coupe du monde de football Allemagne-Suède. « On a vu arriver vingt policiers cagoules avec mitraillette vers 21 h 30, ça surprend ! On se demandait ce qui se passait, on n'est pas habitué. Et à 23 heures, quand j'ai sorti mon chien, le Raid était encore posté tout autour de la maison. »

**Kharinne Charov**

## Lyon et sa métropole ont-elles financé Macron ?

**JUSTICE** Une enquête préliminaire a été lancée pour détournement de fonds publics

Après une plainte d'élus de droite, le parquet a ouvert une enquête préliminaire pour détournement de fonds publics afin de déterminer si la métropole et la ville de Lyon, fief du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, ont effectivement financé la campagne d'Emmanuel Macron.

Confiée à la police judiciaire, elle vise aussi des faits présumés de financement irrégulier de campagne électorale, abus de biens sociaux et recel, a précisé une source proche de l'enquête.



La ville et la métropole lyonnaise, alors dirigées par Gérard Collomb, auraient mis des moyens à la disposition du candidat Macron, selon la plainte. ARCHIVES LUDOVIC MARIN/AFP

Le maire de Caluire, Philippe Cochet, président du groupe LR à la métropole, et son homologue à la ville, Stéphane Guillard, avaient annoncé la semaine dernière avoir saisi le procureur de la République.

Selon leur plainte contre X, « des moyens publics (humains, matériels et financiers) sous le contrôle de la ville et de la métropole de Lyon », que dirigeait Gérard Collomb avant d'entrer au gouvernement, auraient été « indument tournés et mis à disposition » du futur président.

« Il n'y a rien de nouveau dans ces informations dont le seul objet est de jeter le discrédit. La plainte des élus Les Républicains de Lyon reprend une polémique que l'opposition locale tente d'alimenter de

puis plusieurs mois », avait-on rétorqué dans l'entourage du ministre la semaine dernière.

Les plaignants n'ont pas pu obtenir, en particulier, la liste des invités à une réception organisée le 2 juin 2016 à l'hôtel de Ville de Lyon. L'actuel ministre de l'Intérieur y avait reçu le ministre de l'Économie d'alors, Emmanuel Macron, deux mois après le lancement d'En Marche !

La veille de cette rencontre, Philippe Cochet avait dénoncé une opération de levée de fonds en vue de la présidentielle.

Ce jour-là, près d'un millier de personnes se bousculèrent dans les salons de la mairie pour voir M. Collomb accueillir son « cher Emmanuel ». La facture avoisina 19 000 euros.

# Ce qui va changer dans les écoles à la rentrée

## ENSEIGNEMENT

Le Conseil supérieur des programmes a remis hier sa copie au ministre Jean-Michel Blanquer

À quoi faut-il s'attendre pour la rentrée 2018 - 2019 ? Le Conseil supérieur des programmes (CSP), missionné fin janvier par Jean-Michel Blanquer pour « clarifier les programmes » des cycles 2, 3 et 4 (du CP à la 3<sup>e</sup>), a remis sa copie au ministère de l'Éducation nationale. « Il ne s'agit pas de nouveaux programmes, mais d'une clarification, confirme, dans le "JDD" Souâd Ayada, sa présidente. Les textes ont beau n'être entrés en vigueur qu'en 2016, ils posent des difficultés de mise en œuvre et d'appropriation. »

### Parlement et Marseillaise

Pour chaque « projet d'ajustement et de clarification » des programmes, les experts missionnés par le CSP ont fixé des repères annuels afin d'aider les professeurs.

Côté enseignement moral et civique, le socle le plus remanié, les élèves devront par exemple savoir chanter par cœur le premier couplet de la Marseillaise en CE2 et connaître le fonctionnement du Parlement en CM2. Trois objectifs sont déclinés : « respecter autrui », « acquérir et partager les valeurs de la République » et « construire une culture civique ».

Pour la lecture, la méthode syllabique, qui consiste à associer les lettres de l'alphabet aux syllabes qu'elles forment est toujours préconisée. Du CP au CE2, « cinq à dix œuvres » doivent être étudiées par année sco-



Les dictées quotidiennes, chères à Jean-Michel Blanquer, sont maintenues. AFP

laire. « La fréquentation d'œuvres complètes permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs... », écrit le Conseil.

### Dictées quotidiennes

En français, le CSP recommande d'abandonner « certaines formulations inutilement complexes », comme le « prédicat », alors que les COD, les COI et les compléments circonstanciels doivent être « rétablis ».

« Oignon » ou « ognon », « nénuphar » ou « nénufar » ? Source de crispation, la référence à la réforme de l'orthographe de 1990 est abandonnée. Les dictées quotidiennes « diversifiées », chères à Jean-Michel Blanquer, sont au contraire toujours d'actualité.

En mathématiques, l'étude des quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division) doit commencer dès le CP. « Il ne s'agit pas de les maîtriser tout de suite, mais de comprendre leur sens », assure Souâd Ayada.

# Le pacte qui ne décentralise pas mais qui unit les centristes

## CONSEIL RÉGIONAL

Le pacte financier avec l'État suscite des doutes chez les élus, sauf les centristes qui sont pour et le RN qui est contre

Il faudra s'assurer qu'Alain Rousset ne signe pas le contrat avec un bandeau noir sur les yeux et une pince à linge sur le nez mais hier, juste avant la pause-déjeuner de la session plénière, le président du Conseil régional a obtenu la majorité nécessaire au paraphe du pacte financier avec l'État. Un texte qui oblige les collectivités signataires à ne pas augmenter de plus d'1,2% leurs dépenses de fonctionnement, sous peine de se voir privé de dotations d'État.

« On se croirait revenu à l'époque où c'est le préfet qui présidait notre institution », s'insurge Stéphane Delpyrat (Génération.s) qui, par fidélité à Alain Rousset, ne fait que s'abstenir. Et son successeur à la présidence du groupe PS et apparentés, Matthias Feld, rappelle que « la Nouvelle-Aquitaine n'a pas de leçons de bonne gestion à recevoir. Mais y a-t-il plus à gagner ou à perdre en signant ce pacte ? », s'interroge l'élu lot-et-garonnais, qui reconnaît « les doutes et les tiraillements » ayant agité ses colistiers.

### « Système vertueux »

Tiraillements aussi au sein du groupe LR/CPNT avoue le président de la commission des finances, Olivier Chartier, qui évoque « un cadenasage de nos libertés régionales » mais assure que le groupe votera pour la signature. La chef de file du groupe, Virginie Calmels, se dit elle-même favorable « à un système vertueux et responsabilisant » mais ironise sur le dilemme du décentralisateur Alain Rousset. Le pacte ne fait pas que tirailler en Nouvelle-Aquitaine. Des pré-



Alain Rousset a obtenu la majorité nécessaire au paraphe du pacte financier avec l'État. PHOTO GUILLAUME BONNALD / « SUD OUEST »

sidents de région LR le signent, comme en Auvergne/Rhône-Alpes (Laurent Wauquiez) ou Grand Est, d'autres sont réticents, voire hostiles, comme Valérie Pécresse (Ile-de-France) ou Xavier Bertrand (Hauts-de-France).

Il ne suscite en revanche pas beaucoup d'états d'âme chez les écologistes. « C'est une décision de bon sens », explique Jean-Louis Pagès, qui parle néanmoins, comme Matthias Feld et Edwige Diaz (RN), de « chantage ». Pour mémoire, l'écologiste Pierre Humic a voté contre le même pacte au Conseil municipal de Bordeaux.

### Centristes enthousiastes

Aucun doute non plus pour le Rassemblement national qui, par la voix d'Edwige Diaz, vote contre. « Il n'y a en effet pas de quoi être fier », lance-t-elle à Alain Rousset, l'accusant de « double forfaiture », puisque le président avait annoncé son intention de ne pas voter ce pacte, qu'il qualifie « d'humiliant ». Pour Edwige Diaz, la Région se soumet une nouvelle fois « à l'austérité bruxelloise »

« Imposez-vous face à l'État et nous vous pardonnerons d'avoir voté Macron dès le premier tour ! », ajoute l'élue lepéniste. « Je ne pensais pas que surgirait une telle recentralisation », répond Alain Rousset qui revendique « son droit d'être déçu et son droit d'alerter » et qui ajoute s'exprimer en toute liberté face à Édouard Philippe et Emmanuel Macron.

### L'ombre de 2021

Et ce sont justement les centristes Pascal Réquenna et Jean Dionis du Séjour qui plaident avec le plus d'ardeur en faveur du pacte qui « s'inscrit dans leur ADN » et met fin « aux coups de serpe portés pendant le quinquennat précédent aux dotations d'État ».

Un consensus qui préfigure une prochaine recomposition politique au centre de l'hémicycle régional. S'il est encore président du groupe UDI, Jean Dionis, converti au macronisme mais pas à la République en marche, a en effet rejoint le Modem. Derrière le pacte financier, apparaît déjà la campagne électorale de 2021...

**Benoît Lasserre**

# Concurrence TER : info ou intox ?

Dans un communiqué publié hier, Loïc Prud'homme, député Insoumis de la Gironde, et la Fédération départementale du Parti communiste 33 accusent Alain Rousset « d'amuser les cheminots et la population » à propos des TER. Un texte qui surgit alors que Renaud Lagrave, le vice-président du Conseil régional, en charge des transports, vient d'annoncer que la Nouvelle-Aquitaine et la SNCF négocient une nouvelle convention qui les unit jusqu'en 2023 et sera votée en décembre.

Les signataires du communiqué assurent quant à eux que la mise en concurrence des TER interviendra dès 2020. Ce n'est pas seulement leur méfiance envers Alain Rousset, qui n'a jamais caché son intérêt pour la mise en concurrence des TER, qui justifie leur crainte « d'un double langage » de la part du président de Région.

Loïc Prud'homme et le PCF affirment être en possession de l'étude d'un cabinet spécialisé, Transmission, qui a travaillé pour le Conseil régional. « Ils sont mal informés, répond Renaud Lagrave. Transmission est un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui nous aide à préparer la nouvelle convention avec la SNCF et qui a donc étudié différents scénarios. La convention avec la SNCF



**La mise en concurrence des TER interviendrait dès 2020, selon les signataires.** ARCH. QUENTIN SALINIER/« 50 »

ira jusqu'en 2023 et il n'y a pas de mise en concurrence prévue avant 2023, date à laquelle la loi la rend obligatoire. Il faudra donc en effet la préparer en amont. Mais ce sera après les élections régionales et ce n'est donc pas forcément moi ou la majorité à laquelle j'appartiens qui la mettra en œuvre. »

**B.L.**

# Téléphonie : un partenariat contre les zones blanches

**PORTABLE** Le téléphone portable passe enfin à Verdille, nouveau « site multi-opérateurs d'accès à l'Internet mobile » en Charente

HÉLÈNE RIETSCH  
h.rietsch@sudouest.fr

« Eureka ! » Un mot pour un SMS révélateur à l'échelle de Verdille, envoyé il y a huit jours par Patrick Mesnard, directeur de l'entreprise Durepaire, transformatrice de végétaux, plus grosse entreprise de Verdille (1), à Jacques Toumat, maire du bourg. Le jour où la commune est « entrée dans la modernité », grâce à l'arrivée de la 3G. Verdille avait été identifiée en 2015 parmi les 268 communes françaises encore en zones blanches, éligibles à un programme national de désenclavement mobile des centres-bourgs.

Hier, opérateurs mobiles, collectivités et préfet de la Charente ont inauguré officiellement le pylône, installé à deux pas de la salle polyvalente, au milieu d'un champ, grâce auquel le téléphone portable fonctionne désormais à Verdille. « Une vaste opération lancée dans les années 2000, qui concerne 3 856 communes en France. En Charente, il ne restait plus à équiper que Verdille, et bientôt Yviers », a résumé Michel Combot, directeur de la Fédération française des télécoms.

## Des ondes nouvelles

Originalité, les deux derniers pylônes sur 11 (2), financés en grande partie par l'État - 200 000 € sur 250 000 €, sont partagés par quatre opérateurs de téléphonie mobile. À Verdille, Free Mobile, l'opérateur leader, a pris à sa charge l'installation des émetteurs reliés aux quatre réseaux, tandis que le Département, avec « Charente Numérique, son bras armé », a assuré la maîtrise d'ouvrage de la construction du pylône. La commune, elle, a vendu pour l'euro symbolique le terrain au Département, mettant au pot entre 3 000 et 5 000 € pour son alimentation électrique.

« Des ondes nouvelles ô combien attendues, aussi attendues que le furent les réseaux d'adduction d'eau et d'électricité au siècle dernier », a as-



Verdille a désormais son pylône miraculeux, inauguré hier par élus et opérateurs. PHOTOS ANNE LACAUD

suré Jacques Toumat, maire de Verdille. « Une délivrance pour nous, même si ce n'est que de la 3G pour l'instant », confirme le chef d'entreprise Patrick Mesnard. « Il n'y avait que dans la cour que le portable passait, et encore. C'était très compliqué. Ça sonnait, ça ne sonnait pas. Pas évident à entendre pour nos clients et fournisseurs. On se demande comment on a supporté ça », ajoute celui qui est également maire de Mons.

Même soulagement pour les riverains. « On se sent moins isolés. C'est rassurant si on a besoin d'un médecin en urgence », témoigne Annette Couronnaud, habitante de Verdille de longue date. « Sans doute un pas vers l'avenir. Rendez-vous compte, on aura attendu 2018 pour avoir des portables qui fonctionnent à Verdille ! », sourit Jean-Louis Boulestin. « Une vraie bouffée d'oxygène », appuie André Trainaud, de Vignefolle, à 2 km du pylône. « Avant j'avais 20 cm de meuble à côté du lave-vaisselle pour espérer une connexion... Là, c'est l'été, le soleil en même temps. »

Prochaine étape annoncée localement, la 4G « avant octobre 2019 ». Et



« Le portable passe enfin », apprécient les habitants

plus largement en Charente « des clignotants au vert », pour reprendre l'expression du préfet, afin de développer la fibre. Les premières prises seront installées fin 2018, souligne Jacques Chabot, président de Charente Numérique.

(1) 28-29 équivalents temps plein, 10 millions de chiffre d'affaires dont 20 % à l'export.

## SITES STRATÉGIQUES

### AU-DELÀ DES CENTRES-BOURGS

Un dernier accord signé en janvier entre opérateurs et collectivités, baptisé sans complexe New Deal, doit renforcer la couverture mobile en accélérant la 4G sur les réseaux existants. Six communes, peu habitées mais stratégiques sur le plan touristiques, ont été retenues. Il s'agit de Lignéres-Sonneville et Ambleville (à proximité du château), Esse (et son village gaulois), Eymouthiers (Chambon), Pressignac (Camping des lacs de Haute-Charente), Ventouse et Parzac. Cette fois, les opérateurs prendront entièrement en charge le coût des pylônes, avec la collaboration active des communes et de Charente Numérique. D'ici un à deux ans maximum, elles seront à leur tour équipées de pylônes.

(2) Après Brillac, Saint-Christophe, Montrollet, Paizay-Naudouin-Embourie, Brossac-Saint-Vallier, Poullignac, Souffrignac et Vouzan.

# La vente du XXO Hennessy va bientôt reprendre

**COGNAC** La marque,  
jugée floue par  
l'administration,  
va devenir une mention  
précise et officielle

La société Hennessy (le H du groupe LVMH) va bientôt pouvoir reprendre la vente de son cognac XXO, a-t-on appris ce lundi auprès du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), qui a confirmé des informations données à l'AFP.

Fin 2017, la marque XXO avait été jugée floue voire trompeuse par l'administration. Elle est désormais précisée et va devenir une mention officielle commune à toute la filière cognac. « L'intégration de la mention XXO au cahier des charges cognac permettra à terme à l'ensemble des maisons de cognac de notre appellation de l'utiliser », explique-t-on au BNIC.

Le XXO désignera un assemblage dont le plus jeune cognac aura au moins 14 ans d'âge. La demande de modification du cahier des charges, avec ajout de cette nouvelle mention de vieillissement « XXO », a été présentée par le BNIC au conseil national de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO). Elle a été acceptée à l'unanimité la semaine dernière.

Selon le BNIC, la mention XXO devrait officiellement voir le jour avant la fin de l'année 2018.

# La prime au local

**JAVREZAC** Florent Brechbiehl a ouvert un magasin de producteurs Clin d'Œil Paysan. Un projet professionnel basé sur la proximité

**DIDIER FAUCARD**  
d.faucard@sudouest.fr

**D**epuis le 20 juin, Florent Brechbiehl a concrétisé son projet, ouvrir un magasin proposant des produits locaux (1). « Avant j'étais routier mais j'ai arrêté il y a deux ans. Après, j'ai fait divers petits boulots, dans les vignes par exemple, mais je n'arrivais pas à vraiment trouver du travail. Alors, j'ai décidé de créer mon propre emploi, en aidant les producteurs locaux à écouler leur production et en apportant un goût de campagne aux portes de la ville », résume le jeune homme.

Un univers qui est loin de lui être étranger puisque le jeune homme n'est autre que le compagnon de Marion Babinot (L'Alambiquée de Roumillac), elle-même productrice et créatrice en juillet 2016 d'un marché à la ferme sur sa propriété, « mais le marché va s'arrêter, il ne s'est pas assez développé », glisse Florent Brechbiehl.

## Des étals bien garnis

C'est donc le magasin qui va prendre le relais et l'idée est loin d'être mauvaise à une époque où les consommateurs recherchent de plus en plus des produits de qualité locaux dont ils peuvent connaître la provenance, de saison et donc plus respectueux de l'environnement. Pas à pas, les circuits courts progressent au détriment, notamment, d'une agriculture « industrielle » et des grandes surfaces. « J'ai fait cinq ans de transports frigorifiques, donc j'ai vu les coulisses de la grande distribution et, franchement, ça ne donne pas envie d'aller y faire ses courses », témoigne Florent Brechbiehl.

« Les gens ont envie de revenir à des choses plus saines », poursuit-il. C'est ce qu'il entend proposer chez Clin d'Œil Paysan, « Il y a du bio et du pas bio. Ce qui compte, c'est



Florent Brechbiehl était encore dans les travaux, il y a dix jours.

PHOTO D.L.F.

que les gens travaillent bien », dit-il.

Dans un premier temps, il a démarré avec 17-18 producteurs. D'autres devraient rejoindre le magasin au fur et à mesure, notamment, un éleveur de vaches limousines, « on devrait avoir de la viande à partir du 20 juillet. »

Pour le reste, les étals, étagères et vitrines réfrigérées devraient être bien achalandés.

« J'ai, par exemple, trois maraîchers ». Le reste tient de l'inventaire à la Prévert, certains producteurs étant déjà présents sur le marché à la ferme : du vin, du jus de raisin et du safran... de Marion Babinot, bien évidemment, du miel, « de ma belle-sœur », sourit Florent Brechbiehl ; des cosmétiques ; de la viande d'autruche ; des produits laitiers (yaourts et desserts), des gâteaux et des chocolats ; des noix, huiles et moutardes de la Noyeraie des Borderies ; du pain de la boulange-

rie de Guimps ; des fromages de la Chèvre Rigolote de Saint-Césaire ; les pâtes de Gwenaëlle et Alexandre Nau, produite à La Font Garnier (Saint-Médard) ; les huiles de la ferme d'Arnaud Goumard ; des volailles... « par moment, il y aura, aussi, du cerf et du sanglier, notamment pour les fêtes. »

Bref, de quoi nourrir bien des appétits en quête de saveurs. « Bien sûr, selon les productions, nous n'aurons pas de tout, tout le temps. Et il y a des choses, comme les abricots, que je ne pourrai pas proposer », prévient Florent Brechbiehl. Il est vrai que les abricotiers ne courent pas les vergers charentais. Des « manques » qui sont la rançon pour de nouveau consommer local et au rythme des saisons.

(1) Clin d'Œil Paysan, 31, rue de Gâté-Chien, du mercredi au samedi de 10 heures à 12h30 et de 15 à 19 heures. Tél 06 19 75 10 50.

# Dix-neuf chemins proposés à la balade

Le 20 juin se tenait la réunion mensuelle du conseil municipal avec un ordre du jour particulièrement « dense ». Toutefois ce sont les chemins ruraux susceptibles d'être référencés au plan départemental des itinéraires promenades et randonnées (PDIPR) qui ont suscité les débats.

Après s'être penchés sur la carte des diverses possibilités, les conseillers municipaux ont opté pour le référencement de 19 chemins, et ce, après l'état des lieux qui a été effectué par le Département susceptible d'aider la commune pour l'entretien.

Le chemin n° 15 quant à lui, celui « des Figerasses à la piste », il subira des travaux sur 1 km 700 : pose de calcaire et entretien régulier. Lorsque les devis seront reçus, les travaux effectués, il sera possible de l'inscrire (ou non) dans la liste précédemment évoquée.

Également à l'ordre du jour, la mise en sens unique du chemin de la Grave ; projet refusé par les élus.

La mise en accessibilité de l'église au moyen d'un cheminement piétonnier éclairé, le tout subvention-

né à 30 % pour un montant de 8 800 euros a, lui, été accepté par les élus.

La maire, Chantal Nadeau, a proposé le vote d'une subvention exceptionnelle de 150 euros pour le club de football ; demande validée à la suite de l'obtention de bons résultats.

Les élus se sont également exprimés sur deux motions de soutien : contre la fermeture de la trésorerie de Jarnac et contre la réduction des horaires du guichet de la gare de Jarnac ; motions votées à l'unanimité.

Un vaste débat s'est ensuite ouvert sur le rapport « zéro phyto » car les élus s'interrogent sur quelle solution de remplacement.

Information importante, à la rentrée scolaire, l'école fonctionnera sur quatre jours pour le RPI Ars-Gimeux, avec reprise des anciens horaires.

Pour finir, Chantal Nadeau a donné rendez-vous aux bénévoles pour les festivités du 14 juillet, à la salle des fêtes, pour un pique-nique qui débutera comme à l'accoutumée vers 18 heures.

**Colette-Christiane Guné**

# Cognac attend encore

**CCBB** Le Tribunal de grande instance d'Angoulême a examiné hier la déclaration de cessation de paiement de l'association, et rendra son délibéré lundi prochain

ADRIEN ORTAVENT  
a.ortavent@sudouest.fr

Le Cognac Charente basketball est loin d'être sorti d'affaire. Le Tribunal de grande instance d'Angoulême rendra son délibéré le 2 juillet. Le CCBB saura alors s'il subit une procédure de liquidation judiciaire, ou s'il obtient le redressement judiciaire recherché par son avocat.

« Le redressement judiciaire devrait être ouvert, a estimé M<sup>e</sup> Olivier Géral, le conseil cognaçais, à l'issue de l'audience. Avec les comptes que nous avons présentés, les possibilités de redressement du club sont évidentes, et le procureur suit ce raisonnement. Je n'imagine pas le tribunal prononcer une liquidation. Il y a tout lieu d'être confiant. » Le club, qui compte 14 salariés, espère ainsi le gel de son passif de 600 000 euros.

## « Une étape indispensable »

« Les deux exercices qu'on a gérés, dont un qui n'est pas clôturé, sont tout à fait convenables en matière de gestion, sauf qu'on a à assurer en trésorerie des choses qui sont liées au passif de l'activité et qui viennent plomber la globalité du club, a quant à lui déclaré Laurent Coiteau, président démissionnaire de la structure, en partance pour le SAXV. Le redressement judiciaire est aujourd'hui une étape indispensable pour restructurer le CCBB et aller de



M<sup>e</sup> Olivier Géral, avocat du CCBB, accompagnait hier Laurent Coiteau, le président du club, devant le tribunal. ANNELACALID

l'avant. Aujourd'hui, ce n'est pas un ouf de soulagement, c'est une démarche qui est enclenchée [...]. L'inquiétude n'est pas moins ou plus grande maintenant. Le club était malade en 2014-15, on l'a récupéré la saison d'après, toujours avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête ; l'épée tombe aujourd'hui, et on utilise tous les éléments de défense qui nous permettraient de travailler sur une continuité. On parle beaucoup de l'équipe première, mais il y a toute la continuité liée à l'infrastructure

générale, c'est-à-dire la formation et les jeunes, qui représentent aujourd'hui le cœur de la structure. »

## Le feuilleton de l'été

Pourtant, le CCBB table sur une équipe en N2 pour orchestrer sa survie. Ce maintien constitue l'autre volet de sa défense, devant la Fédération française de basketball. Car une telle procédure entraîne automatiquement une relégation administrative, selon le règlement fédéral. Lequel sera contesté par le club devant

## L'INFO

## L'assemblée générale fin août

Initialement prévue en juin, l'assemblée générale du club cognaçais sera repoussée fin août, voire début septembre. Un autre chantier devra y être abordé, celui de la succession de Laurent Coiteau. L'actuel président espérait voir Hugues Lacroix prendre la suite, mais le vice-président a quitté le conseil d'administration au début du mois.

la commission d'appel, puis devant le Comité national olympique et sportif français, voire le Tribunal administratif de Paris. Un feuilleton judiciaire qui pourrait longtemps animer l'été cognaçais... à condition toutefois que le tribunal ne prononce pas de liquidation lundi.

Côté sportif, difficile de se projeter dans ces conditions. Les joueurs, qui attendent d'en savoir plus sur la situation de leur club, pourraient quitter Cognac si la situation venait à s'éterniser. Le mercato du CCBB est au point mort, et deux hommes ont d'ores et déjà plié bagage : le meneur Kilian Incrédule (La Charité, N1) et le pivot Thomas Séguéla (Berck, N2).